

bles dans le mode d'exploitation forestière, telles que l'extension des terres occupées et le progrès des facilités de transport, la rareté plus grande des produits forestiers et une demande grandissant encore plus rapidement pour ses produits, provenant du développement de l'industrie et de la découverte d'autres usages pour le bois ainsi que l'amélioration dans les méthodes, l'outillage et les machines employées dans les opérations forestières ainsi que les transformations des produits forestiers, la plus grande partie de ces forêts aujourd'hui inaccessibles deviendront tôt ou tard commercialement exploitables.

Au Canada pris dans son ensemble, 8.4 p.c. environ de toutes les forêts ont été consacrées en permanence à la production forestière. Avant le transfert des ressources naturelles aux provinces de l'ouest en 1930, quelque 33,023 milles carrés de cette étendue réservée constituaient les forêts nationales. La plupart de celles-ci sont continuées comme forêts provinciales. La répartition des forêts provinciales, des parcs provinciaux et nationaux parmi les diverses provinces figure au tableau suivant:

RÉSERVES FORESTIÈRES ET PARCS CANADIENS, EN 1932.

Provinces.	Réserves forestières provinciales.	Parcs provinciaux.	Parcs nationaux.
	milles car.	milles car.	milles car.
Nouvelle-Ecosse.....	-	-	31 (acres)
Nouveau-Brunswick.....	-	-	78 (acres)
Québec.....	28,960	7,288	-
Ontario.....	19,607	4,889	15
Manitoba.....	3,680	-	1,148
Saskatchewan.....	9,609	6	1,869
Alberta.....	19,433	3	24,616
Colombie Britannique.....	15,964	2,221	1,715
Total.....	97,253	14,407	29,363

De la superficie totale des forêts, 9.6 p.c. ont été concédées en permanence à des particuliers ou à des corporations. Des 13.2 p.c. de la superficie détenue par la Couronne, le droit de coupe a été concédé par contrat ou licence. Jusqu'à date, 77.2 p.c. restent inaliénées. On peut dire que 90.4 p.c. des forêts du Canada sont encore la propriété de l'Etat ou ne sont soumises qu'à quelques privilèges temporaires concédés aux détenteurs de limites, mais peuvent en aucun temps être replacées sous le contrôle du gouvernement et consacrées à la production forestière.

Volume de bois en futaies.—En 1931, le volume de bois en futaies au Canada est estimé à 214,477 millions de pieds cubes, dont 167,636 millions de pieds cubes d'essences résineuses et 46,841 millions de pieds cubes de bois feuillu.

De 1926 à 1930, on a tiré annuellement de ces futaies, pour consommation, environ 2,000 millions de pieds cubes de bois conifèreux et 900 millions de pieds cubes de bois durs. La perte annuelle par le feu est estimée à 247 millions de pieds cubes de conifères et 60 millions de pieds cubes de bois durs. Bien que ces dernières années aient été relativement exemptes d'épidémies et de maladies cryptogamiques, des infections locales causent d'assez graves dommages chaque année. En 1931, le sapin baumier de la Nouvelle-Ecosse a souffert de grandes pertes d'une goutte provoquée, pense-t-on, par la succion d'infimes insectes du genre *Dreyfusia*, qui n'avaient jamais été signalés antérieurement. Dans la péninsule de Gaspé, la tenthrede de l'épinette est devenue une menace sérieuse. En l'absence de toutes